

CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

AUBAY

Société anonyme au capital de 6 500 148 €.
Siège social : 13, rue Louis Pasteur 92100 Boulogne-Billancourt.
391.504.693 R.C.S. : Nanterre.

Rectificatif à l'avis publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* n°47 du 18 avril 2014 sous le numéro 1401207 ;

Avis de CONVOCATION

Erratum, suite à une erreur matérielle, un point à l'ordre du jour qui avait été dûment publié dans l'avis préalable paru au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* le 31/03/2014, manque à l'ordre du jour de l'avis de convocation publié au *Bulletin des Annonces légales obligatoires* en date du 18/04/2014 : , à savoir

« Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au plan d'épargne entreprise (obligation triennale). »

Pour votre complète information, vous trouverez ci-dessous à nouveau l'ordre du jour complet.

Décisions ordinaires

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2013 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013 ;
- Approbation des Conventions réglementées ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2013 et fixation du montant du dividende ;
- Autorisation donnée à la Société d'intervenir sur le marché de ses propres actions ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Christian Aubert ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Philippe Rabasse ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Christophe Andrieux ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Philippe Cornette ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Vincent Gauthier ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Paolo Riccardi ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. David Fuks ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Sophie Lazarevitch ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Hélène Samoilova ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jean-François Gautier ;

Décisions extraordinaires

- Autorisation au Conseil d'Administration pour annuler tout ou partie des actions rachetées et de procéder à une réduction corrélative de capital social ;
- Délégation de compétence au Conseil en vue d'augmenter le capital sans droit préférentiel de souscription par placement privé ;
- Modification statutaire : Possibilité d'instauration d'un collège de censeurs ;
- Modification statutaire : Suppression de l'article 6 répertoriant l'ensemble des apports effectués depuis la création de la société
- Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au plan d'épargne d'entreprise (obligation triennale)
- Pouvoirs.

1401466